

Genre

Letzte Aktualisierung : 08 Dezember 2025



1/ Une partie des données utilisées pour élaborer cette page sont les dernières données à notre disposition et concernent l'année 2023. Dès la réception des données actualisées, nous mettrons à jour le contenu.

2/ Si l'exploitant est une personne morale, la main-d'œuvre de l'exploitation est considérée comme non familiale sans aucune distinction. C'est pourquoi cette fiche traitera exclusivement des exploitations en personne physique car ce sont les seuls cas où le type de main-d'œuvre est identifié

En résumé : En 2023, les femmes représentent 29 % de la main-d'œuvre agricole et seulement 16 % des chefs d'exploitation, étant donné leur rôle encore majoritaire de conjointe. L'âge moyen des cheffes d'exploitation est de 57 ans tandis qu'il est de 55 ans pour les hommes.

En 2024, les hommes restent majoritaires, mais les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les « Seniors ». Le statut à titre principal domine, mais le statut de conjoint aidant concerne presque exclusivement les femmes.

Rôle

-

Age

-

Exploitation

Population agricole

- Effectifs

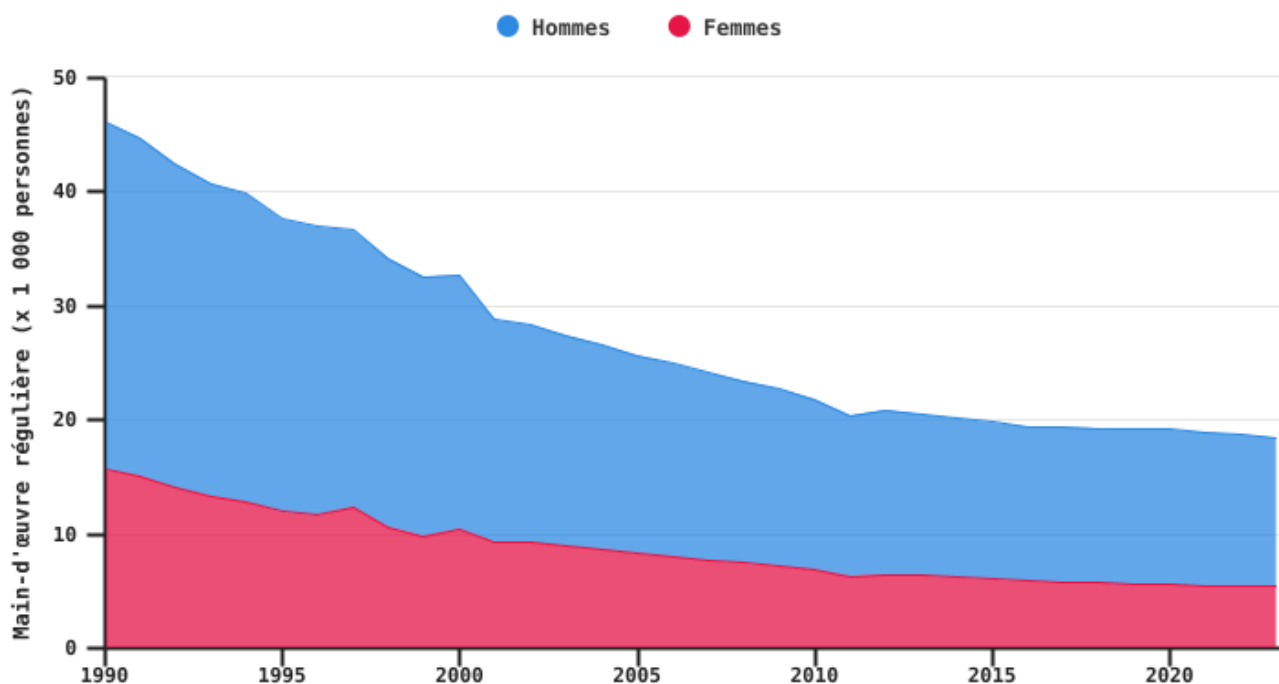
Bien que le secteur agricole wallon reste majoritairement masculin, les femmes ont toujours joué un rôle actif sur les exploitations agricoles. Toutefois, l'absence de statut spécifique a longtemps freiné la reconnaissance de leur travail, souvent assimilé aux tâches domestiques. Au-delà de leur moindre représentation, leur temps de travail diffère également de celui des hommes.

- En 2023, les **femmes** représentent **29 %** de la main-d'œuvre régulière agricole en Wallonie, soit 5 325 personnes. Ce pourcentage reste stable depuis 2009, malgré une [baisse de 1 800 femmes](#).
- Les **hommes**, quant à eux, sont **2,5 fois plus nombreux** (13 080), avec une diminution de 2 447 personnes (-13%) sur la même période.

- **34 %** des femmes actives en agriculture travaillent à **temps plein** sur l'exploitation en 2023, alors qu'elles étaient 40 % en 2009.
- **52 %** des hommes actifs en agriculture travaillent à **temps plein**. Depuis 2009, ce nombre a diminué de 12 %.

Quelle que soit l'orientation technico-économique [OTE], la répartition selon le genre reste constante — environ 30 % de femmes et 70 % d'hommes.

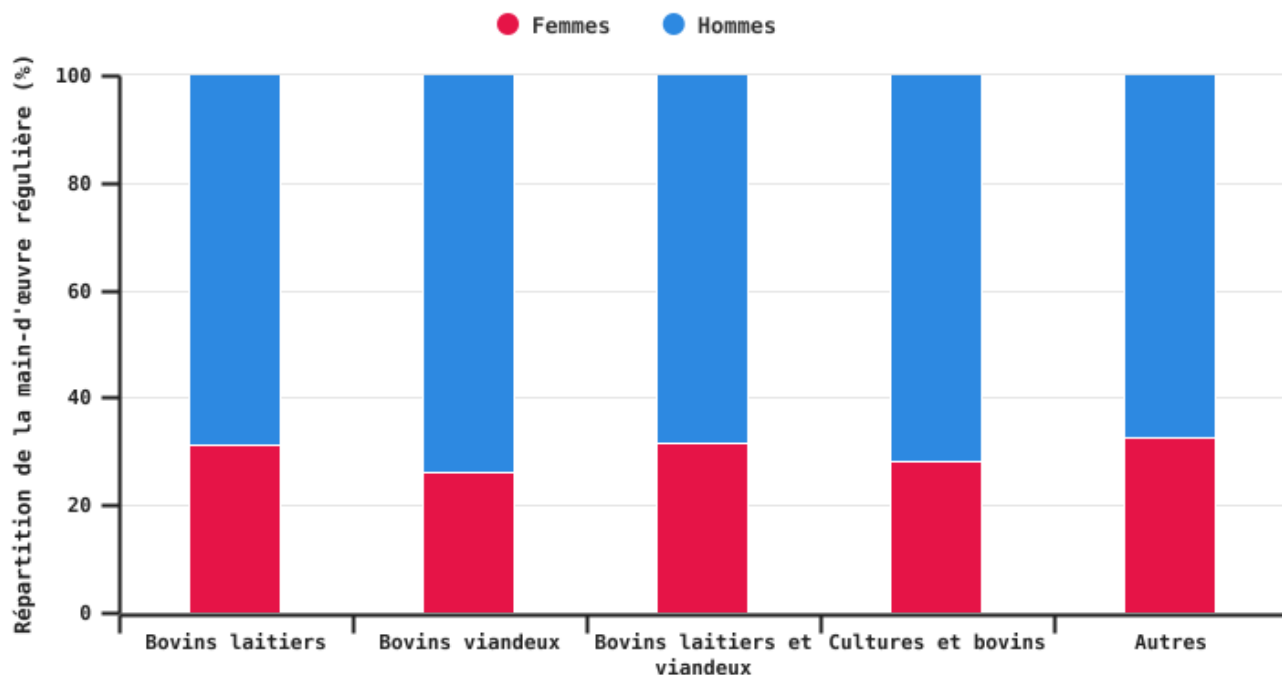
Evolution de la main-d'œuvre régulière selon le genre



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Répartition de la main-d'œuvre régulière selon le genre et l'OTE des exploitations professionnelles en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

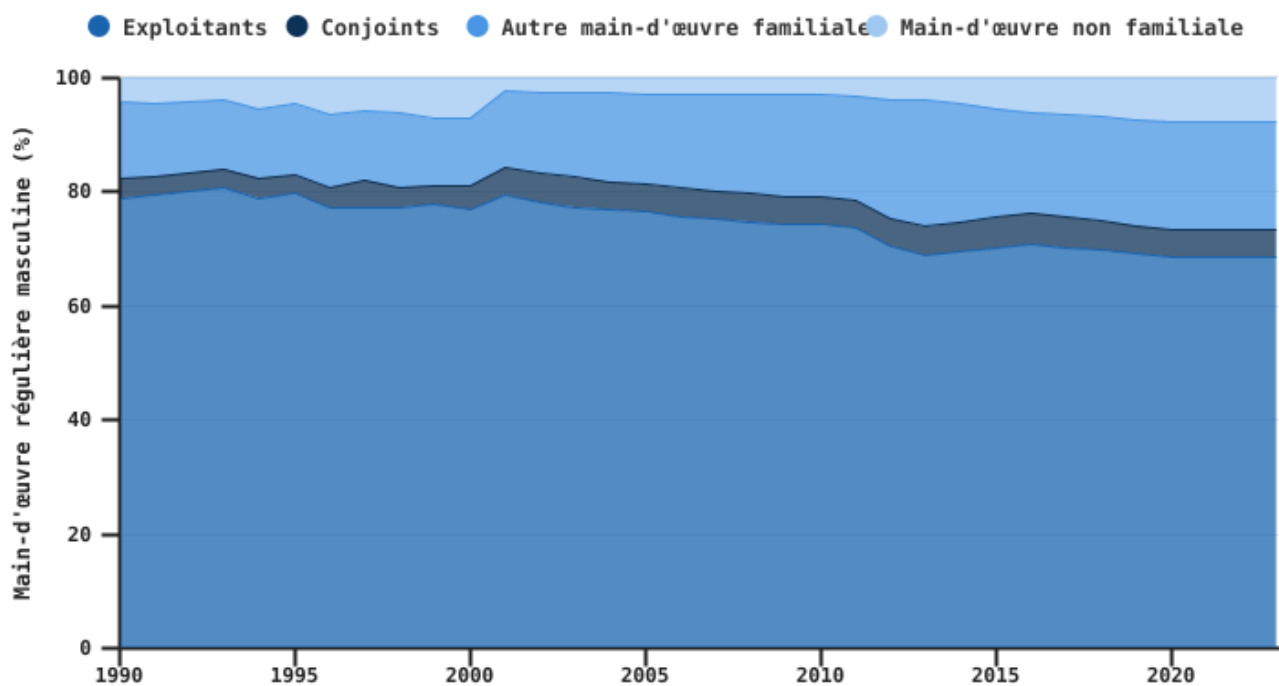
- Rôle

En 2023, les rôles occupés par les femmes et les hommes dans les exploitations agricoles wallonnes restent marqués par des différences notables, bien que certaines évolutions soient observées dans le temps.

- **Trois femmes sur dix** sont **chefes d'exploitation**, mais elles ne représentent que 16 % de l'ensemble des chefs d'exploitation — une proportion stable depuis 2009.
- **45 %** des femmes actives en agriculture aident leur conjoint sur l'exploitation, bénéficiant ainsi du statut de **conjointe**. Ce statut enregistre une diminution de 11 % par rapport à 2009.
- 23 % des femmes occupent un **autre rôle** (autre membre de la famille ou main-d'œuvre non familiale), alors qu'elles étaient seulement 11 % en 2009 — une progression significative.
- Près de **70 %** des hommes endossent le rôle de **chefs d'exploitation**, un chiffre en légère baisse par rapport à 2009 (74 %).
- Le rôle de **conjoint** reste marginal chez les hommes (5 %), mais tend à **se masculiniser** : en 2009, les hommes représentaient un conjoint sur six ; en 2023, ils en représentent un sur cinq (21 %).
- Un peu plus d'un quart des hommes occupent d'autres rôles (autre membre de la famille ou main-d'œuvre non familiale), ces rôles étaient moins fréquents en 2009 (21 %).

- Un peu plus d'un quart des hommes occupent d'**autres rôles** (autre membre de la famille ou main-d'œuvre non familiale), ces rôles étaient moins fréquents en 2009 (21 %).

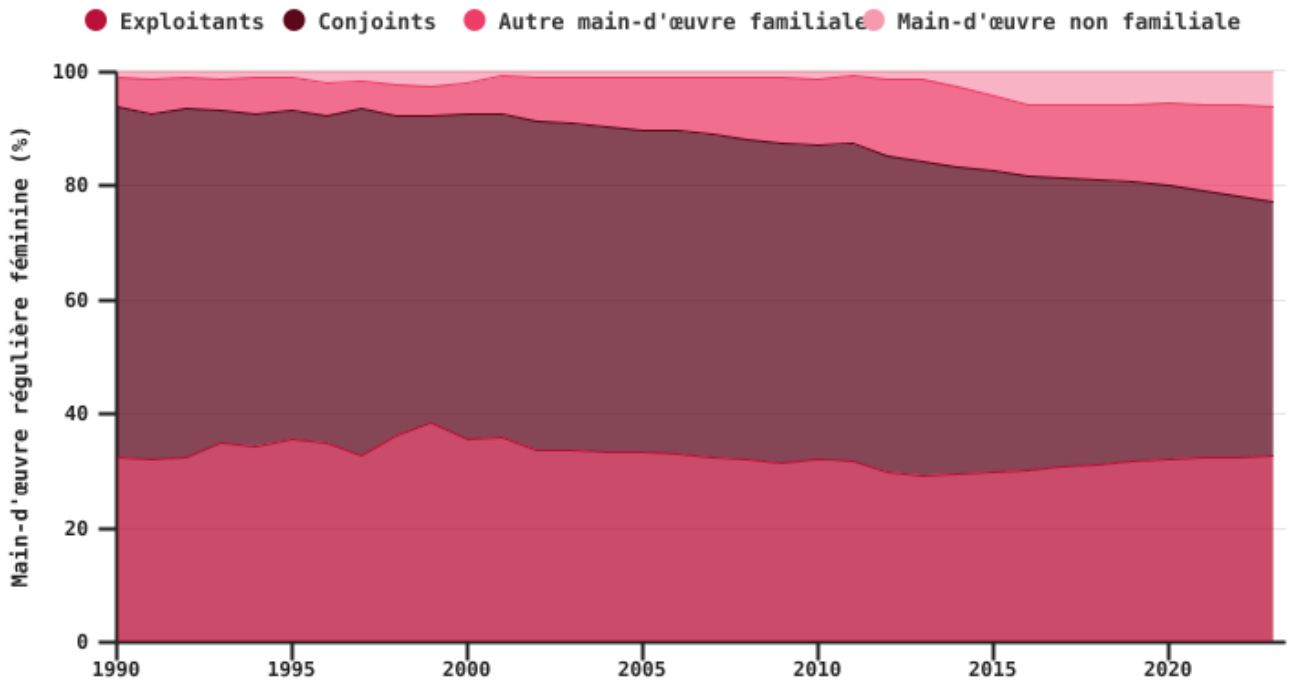
Répartition de la main-d'œuvre régulière masculine selon le rôle



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

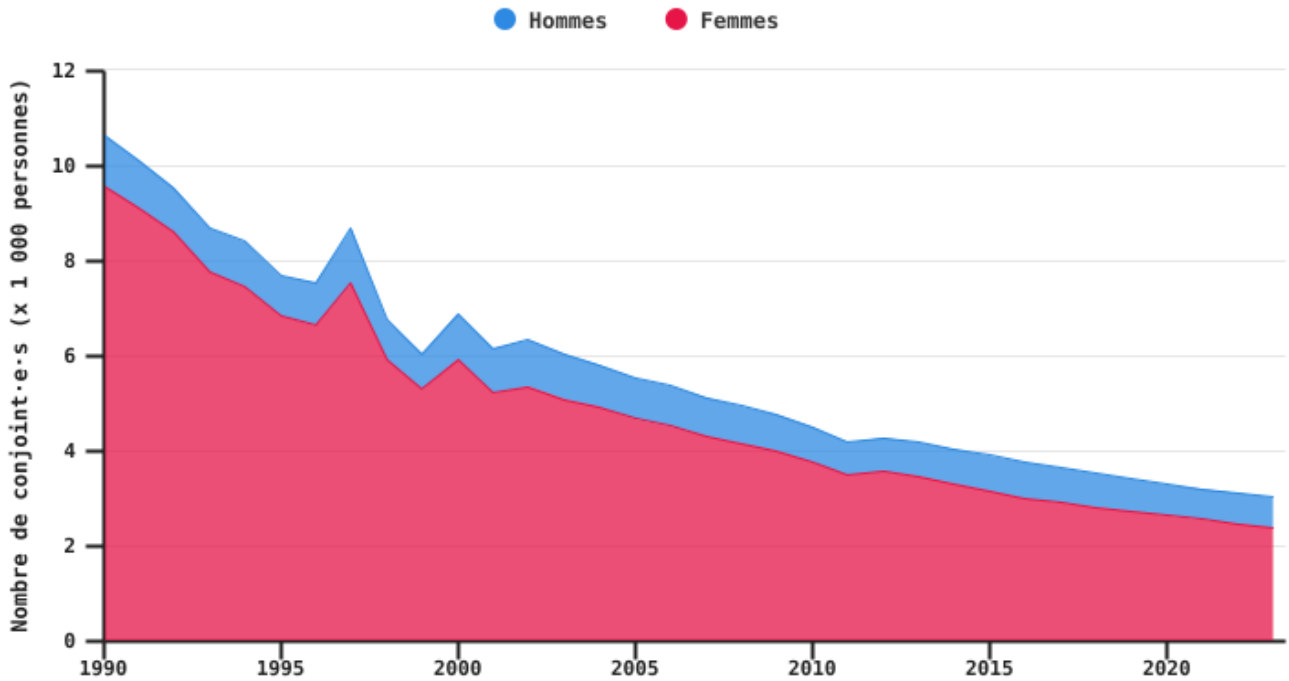
Répartition de la main-d'œuvre régulière féminine selon le rôle



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Evolution du nombre de conjoints selon leur genre



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

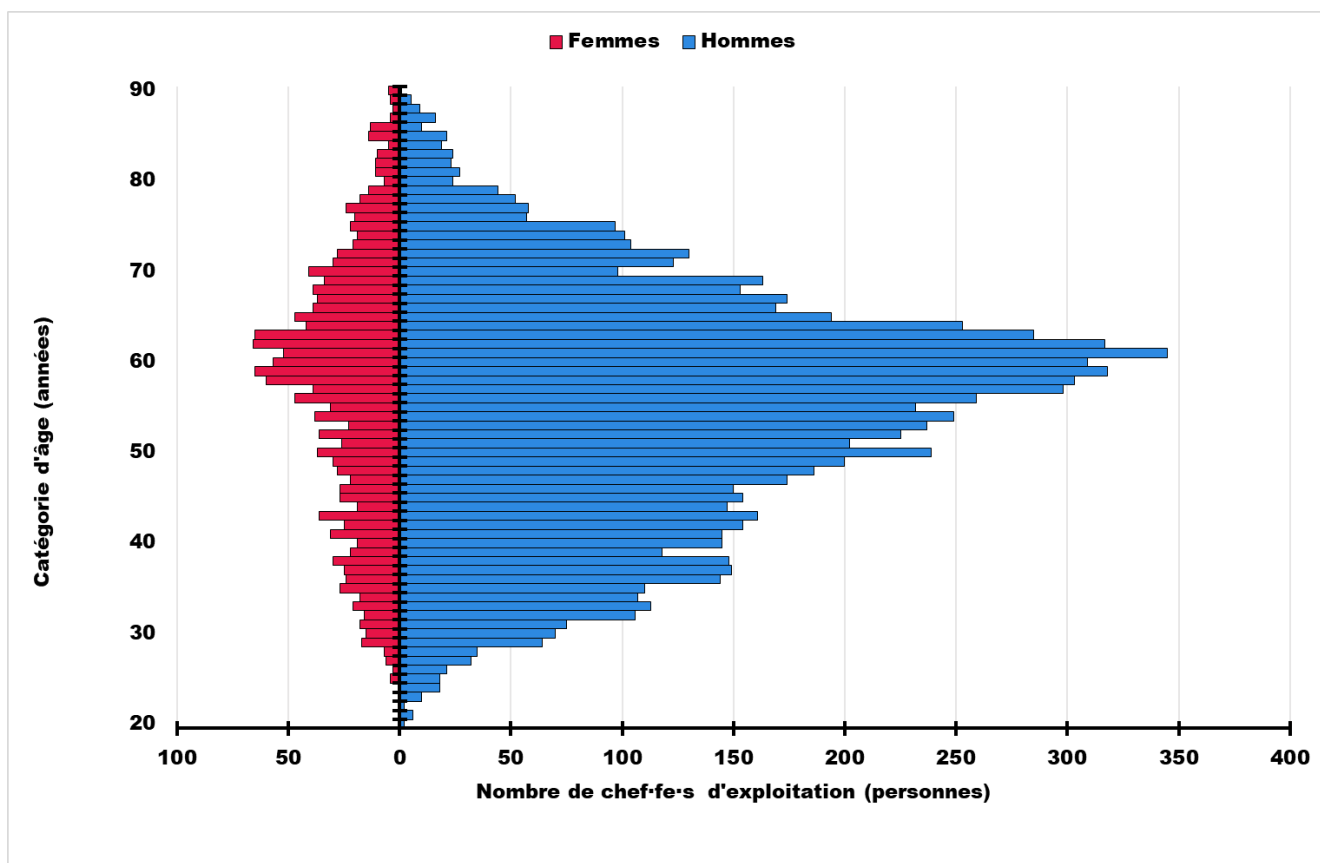
Chef d'exploitation

- Profil

Comme pour les autres critères, le profil des chefs d'exploitation révèle des différences notables entre les femmes et les hommes, tant en termes d'âge que de niveau de formation.

- L'âge moyen des femmes lorsqu'elles sont cheffes d'exploitation est de **57,1 ans**, en 2023, situation pratiquement identique à celle observée en 2009 (57,5 ans).
- Seuls 18 % des femmes ont suivi une formation agricole complète et la **majorité** (67 %) disposent uniquement d'une **expérience pratique**. Cependant, comme pour les hommes, l'âge influence le niveau de formation des cheffes d'exploitation. 51 % de ces cheffes d'exploitation de moins de 30 ans ont une formation agricole complète.
- Les hommes chefs d'exploitation ont en moyenne **54,6 ans** en 2023. Ce chiffre a augmenté depuis 2009 (52,6 ans).
- Les hommes ont globalement un **niveau de formation plus élevé** que les femmes. En moyenne, 32 % d'entre eux disposent d'une formation agricole complète et 44 % a uniquement une expérience pratique. Pour les hommes de moins de 30 ans, ces chiffres s'améliorent : 53 % bénéficient d'une formation agricole complète et 19 % ont uniquement une formation pratique.

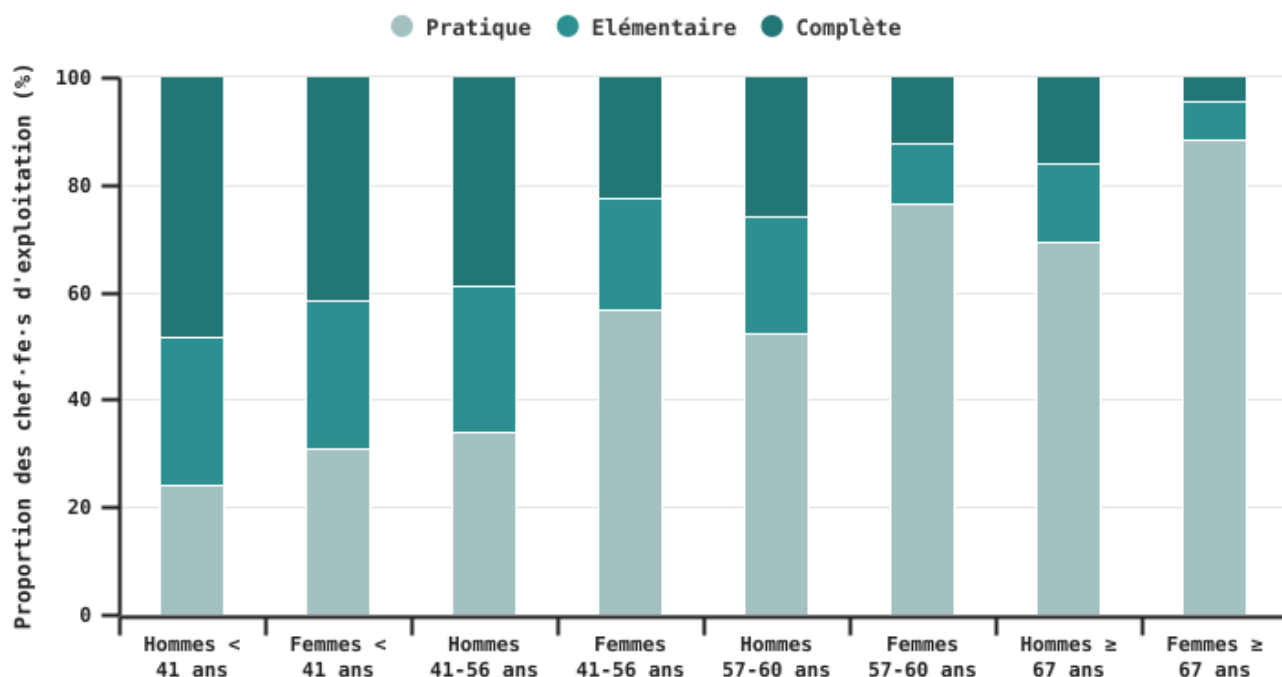
Pyramide des âges des chefs d'exploitation en 2023



EAW_Source : SPF Economie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Niveau de formation selon le genre et la tranche d'âge des chefs d'exploitation en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

- OTE

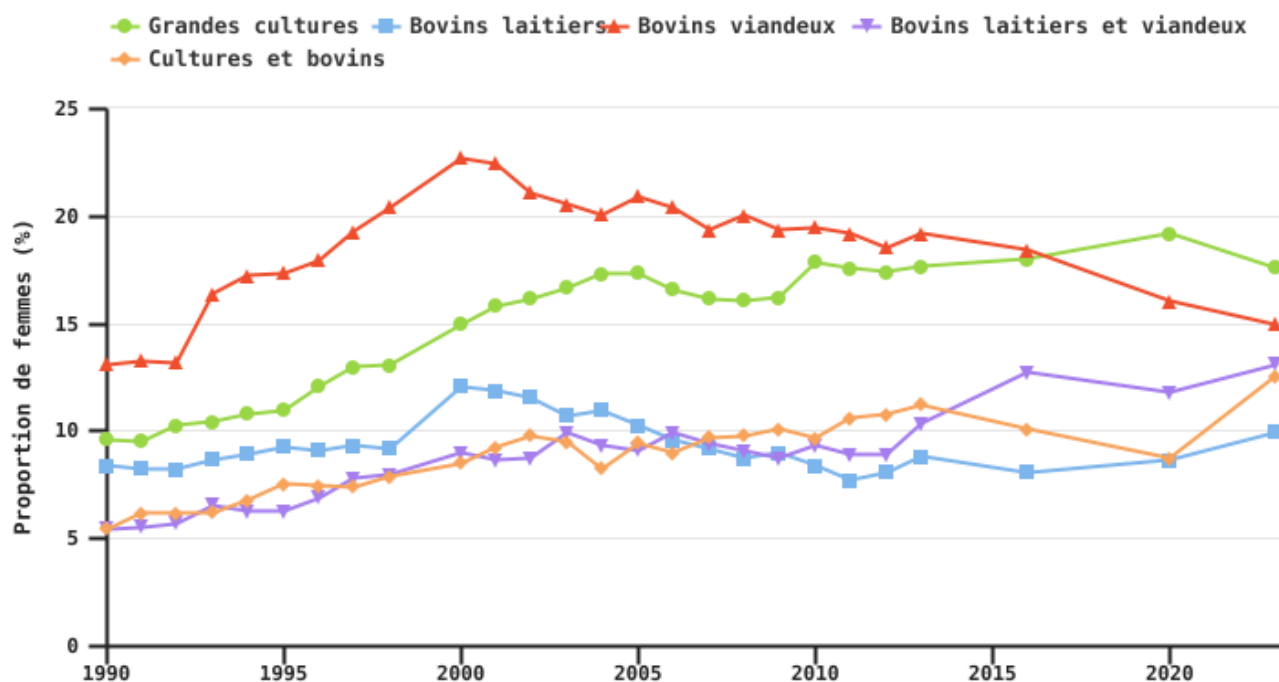
La répartition des chefs d'exploitation selon l'orientation technico-économique [OTE] révèle des différences de genre à deux niveaux : d'une part, les types d'exploitation les plus fréquemment dirigés par des femmes ou des hommes ; d'autre part, la répartition de l'ensemble des femmes (et des hommes) dans chaque type d'exploitation.

- La répartition des cheffes d'exploitation par OTE est proche de celle des [exploitations wallonnes](#) : 36 % en grandes cultures et 43 % en élevages spécialisés en bovins contre, respectivement 20 % et 59 % en 2009. Cette évolution traduit un glissement des élevages vers les grandes cultures, même si les femmes restent majoritaires en élevage.
- **Au sein des OTE, les femmes représentent 18 % des chefs d'exploitations spécialisées en grandes cultures, 15 % dans celles spécialisées**
- **La répartition des hommes chefs d'exploitation par OTE est un peu différente de l'ensemble des exploitations wallonne** : avec un peu moins d'exploitations spécialisées en grandes cultures (30 %) et à l'inverse, une plus forte présence en élevages spécialisés en bovins (50 %). En 2009, il n'était que 16 % en grandes cultures et 61 % dans des élevages de bovins spécialisés.
- **Au sein des OTE, à l'exception des exploitations spécialisées en grandes cultures, les hommes, représentent plus de 85 % des chefs d'exploitation.** Cette proportion monte jusqu'à 90 % au

en bovins viandeux, mais seulement 10 % dans les élevages de bovins laitiers.

sein des exploitations spécialisées en bovins laitiers.

Evolution de la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation professionnelle selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

- Exploitation

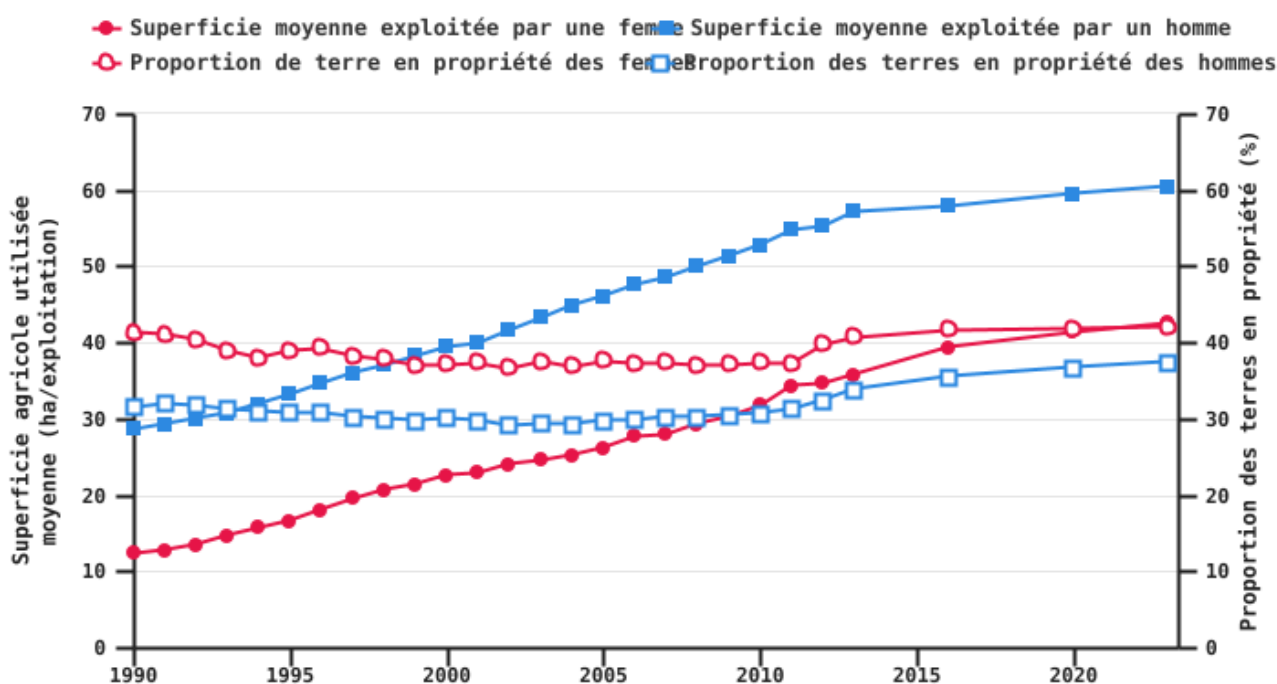
L'accès au foncier et la dimension des exploitations agricoles varient selon le genre, avec en moyenne des exploitations de plus petite dimension pour les femmes, mais avec une proportion plus importante de terres en propriété.

- En 2023, les cheffes d'exploitation disposent, en moyenne, de **4 2,6 ha**. Au total, elles gèrent **12 %** de la superficie agricole utilisée [SAU] wallonne.
- **42 % des terres** qu'elles exploitent sont **en propriété**, un pourcentage légèrement supérieur à celui des hommes. De manière générale, la proportion de terres en propriété diminue à mesure que la superficie cultivée augmente. Cette tendance
- En 2023, les hommes disposaient, en moyenne, de **60,5 ha**. Etant donné qu'ils sont plus nombreux et que leurs exploitations sont de plus grande dimension, les chefs d'exploitation exploitent **88 % de la SAU** wallonne.
- Les chefs d'exploitation exploitent en moyenne **38 %** de terre en propriétés.

pourrait laisser penser que les femmes sont donc davantage propriétaires parce qu'elles gèrent des exploitations plus petites. Cependant, les données montrent qu'elles exploitent une part plus élevée de terres en propriété, quel que soit le niveau de superficie, qu'il s'agisse d'exploitations inférieures à 25 hectares ou supérieures à 100 hectares.

Quelle que soit l'OTE, les chefs d'exploitation gèrent des exploitations de plus grande dimension que leurs homologues féminins. A titre d'exemple, les chefs d'exploitation en grandes cultures, disposent d'une SAU moyenne plus grande de 15,6 ha et, au niveau des exploitations spécialisées en bovins viandeux, d'un cheptel moyen augmenté de 15 vaches allaitantes par rapport aux exploitations gérées par des femmes.

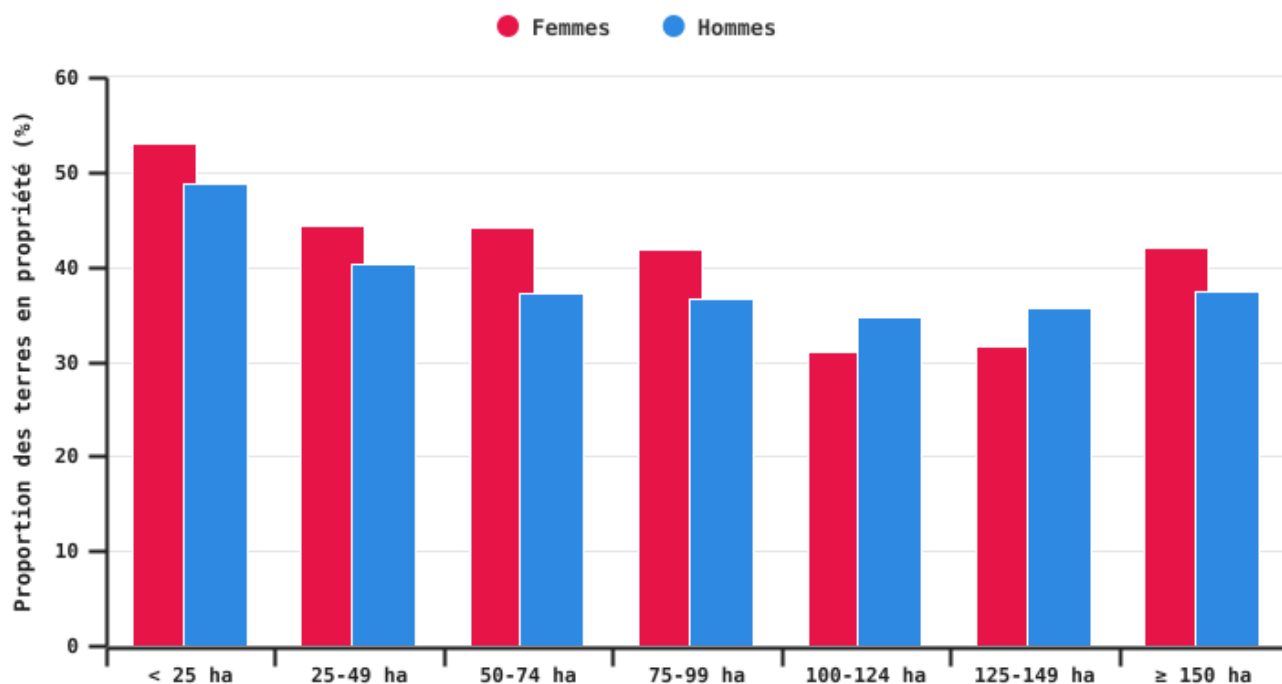
Evolution de la superficie moyenne et de la proportion des terres en propriété selon le genre du chef d'exploitation



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Pourcentage des terres en propriété selon le genre du chef d'exploitation et la taille de l'exploitation en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2025

Répartition par génération

Afin d'apporter une perspective sur le renouvellement générationnel, la population active peut être répartie en quatre catégories en fonction de l'âge dont seulement trois sont analysées dans le cadre de cette fiche :

- Les « jeunes » (moins de 41 ans), les 'nouveaux arrivés' dans le secteur agricole
- Les « fin de carrière » (57 à 66 ans), les agriculteurs qui atteindront l'âge de la pension dans les dix prochaines années,
- Les « senior » (67 ans et plus), les agriculteurs actifs ayant dépassé l'âge légal de la pension.

Les deux dernières catégories représentent un enjeu majeur pour la reprise des exploitations.

- Effectif

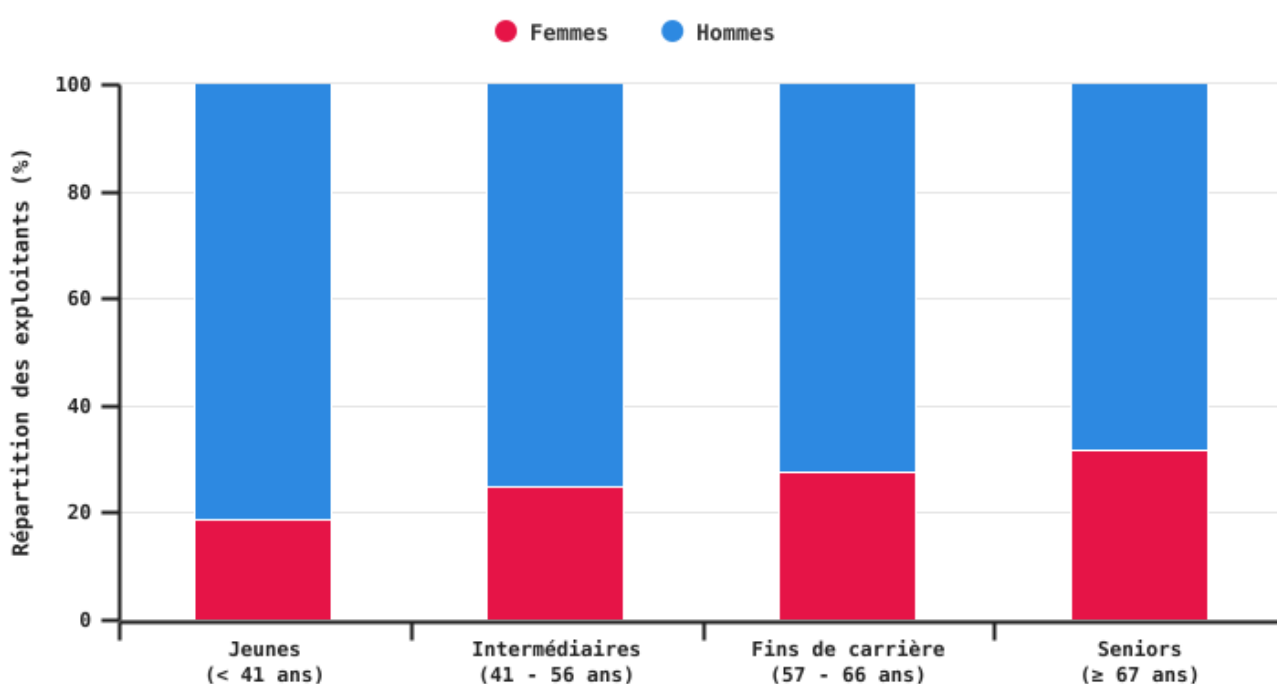
En **2024**, l'analyse des catégories d'âge selon le sexe révèle des différences significatives dans la structure démographique des agriculteurs.

- 12 % sont « jeunes » (soit 19 % de l'ensemble des jeunes)
- 19 % sont « jeunes »
- 30 % sont en « fin de carrière »
- 19 % sont « seniors »

- 33 % sont en « fin de carrière » (soit 28 % de cette catégorie)
- 25 % sont « seniors » (soit 32 % de cette catégorie)

Quelle que soit la tranche d'âge, les hommes restent majoritaires. Toutefois, les femmes sont proportionnellement plus présentes parmi les « seniors », tandis que les hommes dominent dans les catégories « jeunes » et « fin de carrière ».

Répartition de la population des femmes et des hommes selon la classe d'âge en 2024



EAW_Sources : OPW_SPW ARNE

© ODW - 2025

- Caractéristique

Age

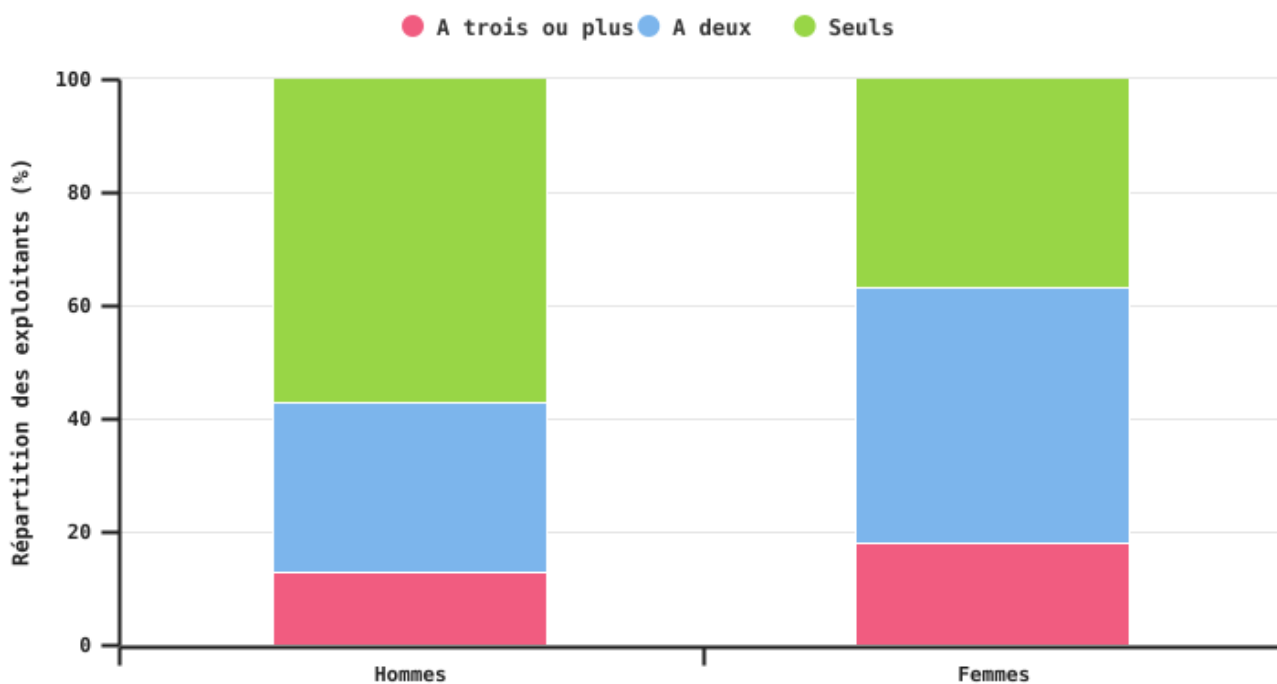
Les **femmes** agricultrices sont en moyenne **légèrement plus âgées** que les hommes, avec respectivement 58 ans contre 55 ans.

Travail individuel ou en association

L'analyse des modes de travail, seul ou en association, révèle des différences selon le genre. Cependant, au sein de chaque catégorie d'âge, la tendance observée pour l'ensemble de la population se confirme : les « Jeunes » travaillent plus souvent en association, tandis que les « Seniors » privilégient le travail individuel.

En 2024, les femmes travaillent **moins souvent seules** (37 %) que [l'ensemble de la population](#) qui privilégie davantage le travail à deux. En revanche, 57 % des hommes travaillent seuls et 30 % en association, à deux.

Répartition de la population des femmes et des hommes selon le travail en solo ou en association en 2024



EAW_Sources : OPW_SPW ARNE

© ODW - 2025

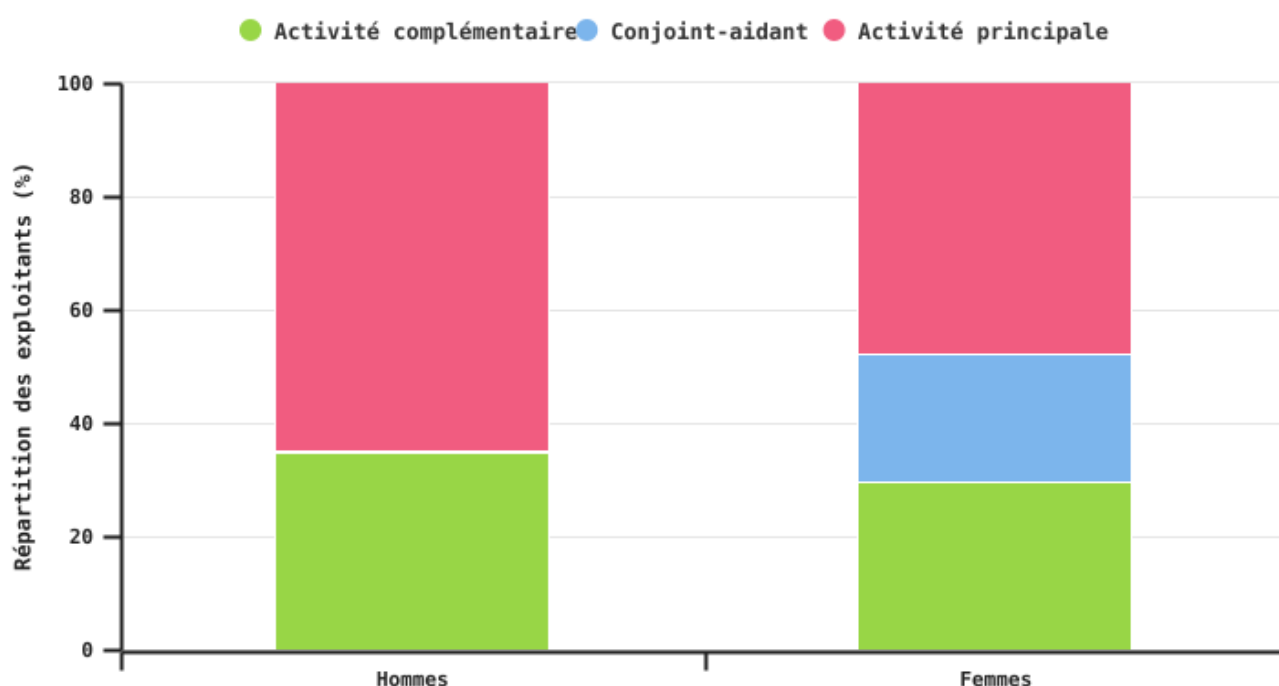
Statut social

L'analyse du statut social selon le genre met en évidence des différences significatives, tant globalement que par catégorie d'âge.

- En **2024**, **48 %** des femmes s'installent sous statut à **titre principal**, soit légèrement moins que la moyenne wallonne et que les hommes. De plus, **23 %** optent pour le statut de **conjoint aidant**.
- Des différences apparaissent selon l'âge :
 - Les « jeunes » femmes sont majoritairement à titre principal (72 %) mais très peu choisissent le statut de conjoint aidant (4 %).
 - A l'inverse, 59 % des femmes « seniors » choisissent le statut complémentaire.
- Chez les hommes, près de **deux sur trois** s'installent à **titre principal**. Le statut de conjoint aidant est quasiment absent.
- La répartition par âge est comparable à celle des femmes, mais encore plus marquée :
 - 82 % des « jeunes » sont à titre principal.
 - 90 % des « seniors » optent pour le statut complémentaire.

Le statut à titre principal reste majoritaire pour tous, mais les femmes se démarquent par un choix plus fréquent du statut de conjoint aidant, contrairement aux hommes où ce statut est quasi absent.

Répartition de la population des femmes et des hommes leur statut social en 2024



EAW_Sources : OPW_SPW ARNE

© ODW - 2025

Zusätzliche Informationen

Bibliographische Hinweise

- **Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)**
- **Organisme Payeur de Wallonie, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**

Weitere Informationen ?

Les données chiffrées et de localisation sont disponibles dans le fichier situé en haut à droite de la page (« Données sources »).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- [Population active](#)
- [Temps de travail](#) qui introduit la notion d'unité de travail
- [Profils](#) de la main-d'oeuvre au sein de l'exploitatioion
- [Profils générationnels](#)

